

# Henri-Raymond Casgrain et la paternité d'une littérature nationale

Manon Brunet

Volume 22, Number 2 (65), Winter 1997

Henri-Raymond Casgrain

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/201298ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/201298ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0318-9201 (print)

1705-933X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Brunet, M. (1997). Henri-Raymond Casgrain et la paternité d'une littérature nationale. *Voix et Images*, 22(2), 205–224. <https://doi.org/10.7202/201298ar>

Article abstract

Abstract

This article provides a sociocritical analysis of Henri-Raymond Casgrain's status as the father of the nation's literature. Nineteenth-century epistolary and critical sources show that Casgrain was committed to ensuring the material and symbolic life of national literature by establishing a literary tradition, defining its aesthetic and promoting exchanges through a national and international literary network. The precarious institutional position of Casgrain's first and only biographer, Camille Roy, prevented him from recognizing that his predecessor, who had occupied the centre of the literary network since 1860, was the father of the nation's literature. Since then, literary historiography has continued to project a narrow and distorted image of Casgrain.

# Henri-Raymond Casgrain et la paternité d'une littérature nationale\*

Manon Brunet, Université du Québec à Trois-Rivières

---

*La paternité de la littérature nationale reconnue à Henri-Raymond Casgrain est soumise ici à une analyse sociocritique. Les sources épistolaires et critiques du XIX<sup>e</sup> siècle témoignent de l'engagement matériel et symbolique de l'animateur Casgrain à la cause de la littérature nationale : édifier une tradition littéraire, définir une esthétique et favoriser les échanges au sein d'un réseau littéraire national et international. La position institutionnelle en porte-à-faux du premier et seul biographe de Casgrain, Camille Roy, ne lui permet pas de reconnaître en son devancier placé au centre du réseau littéraire depuis 1860 le père de la littérature nationale. Depuis, l'historiographie littéraire s'est constamment référée à une image étriquée et déformée de Casgrain.*

---

Vous savez donc mon nom, hommes...  
Quelle épithète ajouter? Archifous? soit!  
La déesse Folie ne peut qualifier plus honnêtement ses fidèles.  
Mais on ne sait guère d'où je viens,  
et c'est ce que j'essayerai de vous expliquer, avec le bon vouloir des Muses.

Érasme, *Éloge de la folie*, VII

Dans *Les Contemplations*, Victor Hugo a symboliquement immortalisé le rôle social du poète dans la société romantique. Son fameux poème «Les Mages» commençait ainsi : «Pourquoi donc faites-vous des prêtres/Quand vous en avez parmi vous<sup>1</sup>»? Admettons ainsi que le prêtre-poète n'a pas vraiment de visage ; il est une âme. Par le biais de la

---

\* Cet article est une version remaniée d'une communication présentée à la table ronde sur «La figure de l'écrivain national», organisée par Manon Brunet et Hans Jürgen Lüsenbrink, au XIV<sup>e</sup> Congrès de l'Association internationale de littérature comparée (AILC), University of Alberta, Edmonton, août 1994.

1. Victor Hugo, «Les Mages», *Les Contemplations*, Paris, Le Livre de poche, 1965, p. 437.

critique littéraire, le prêtre-poète particulièrement éclairé met toute son âme et ses sens au service du rituel littéraire : il sent, il voit, il entend ce qu'il faut dire et faire en fonction d'un horizon d'attente social et littéraire. Il consacre toutes ses énergies à imaginer ce que devraient être la Littérature et la Nation.

Abordons un mage parmi d'autres : l'abbé Henri-Raymond Casgrain, appelé tantôt animateur, ouvrier, chef de file, promoteur, protecteur, guide ou aviseur, directeur ou âme, ou plus simplement, «père de la littérature canadienne», appellation qui semble contenir toutes les autres. J'ai voulu connaître l'origine de cette appellation, si tant est qu'elle existait. Quand a-t-on commencé à qualifier Casgrain de «père», dans le discours privé (correspondance) ou public, critique ou historiographique? L'épithète renvoie, bien sûr, à toute une série de comportements, d'images symboliques ou réelles, qui servirent à identifier l'abbé Casgrain depuis son entrée dans le milieu littéraire en 1860. Ces interprétations traduisent une façon d'envisager, par les contemporains ou les historiens, les rapports que les écrivains entretiennent entre eux lorsqu'ils disent œuvrer à la littérature nationale. Si, malgré tout, comme le mentionnait Benjamin Sulte en parlant de l'influence casgrainienne, «le talent attire le talent et aime le talent<sup>2</sup>», dans quelle mesure, d'un point de vue plus sociologique, le père d'une littérature nationale a-t-il le pouvoir d'*engendrer une littérature nationale et des écrivains nationaux*? On verra que, s'il n'y pas d'effets de décalage entre les discours privé et public du XIX<sup>e</sup> siècle, il en existe cependant un entre ces témoignages et l'historiographie littéraire depuis Camille Roy. À la lumière de cette historiographie, nous tenterons aussi de reconstituer la généalogie sociale et intertextuelle du «père de la littérature nationale», Casgrain. En dernier lieu, nous apporterons des précisions sur les conditions sociolittéraires générales d'existence d'un «père» d'une littérature nationale, que le cas de Casgrain nous aura permis d'étayer.

### Un père absent de l'historiographie littéraire

L'appellation d'«École littéraire ou patriotique ou romantique», créée *a posteriori* par le critique littéraire Camille Roy, se retrouve dans toutes les histoires littéraires depuis la mort de Casgrain en 1904. En revanche, «l'image de Casgrain posant en "père des lettres canadiennes"<sup>3</sup>» qui serait répétée dans ces manuels, même s'il s'agit d'une idée très répandue, est en réalité un

2. Benjamin Sulte, lettre à Henri-Raymond Casgrain, 20 octobre 1870, Archives du Séminaire de Québec (ASQ), Fonds Casgrain, *Lettres diverses*, tome IV, n<sup>o</sup> 38. Les *Lettres diverses* sont toutes tirées de ce fonds. Nous remercions les Archives du Séminaire de Québec de nous avoir donné accès à ce fonds de manière privilégiée. Sans ce support fondamental apporté au Projet Casgrain depuis 1989, les recherches menées sur Casgrain et le réseau littéraire de son époque n'auraient pu être si pertinemment actualisées.

3. Réjean Beaudoin, *Naissance d'une littérature : essai sur le messianisme et les débuts de la littérature canadienne-française, 1850-1890*, Montréal, Borel, 1989, p. 62.

grand mythe. Je n'ai en effet pas trouvé dans l'historiographie littéraire canadienne, de 1900 à nos jours, la trace d'une reconnaissance explicite de Casgrain à titre de père<sup>4</sup>. Le plus souvent lui est plutôt attribué le titre de «chef»: «l'un des chefs de l'École de 1860<sup>5</sup>», ou «chef de cette pléiade que l'on peut appeler l'École patriotique de Québec<sup>6</sup>», ou «vrai chef de file<sup>7</sup>»; ou Casgrain est tout simplement qualifié de «chef de file du groupe<sup>8</sup>».

Malgré les qualités d'«animateur» et de rassembleur que l'histoire littéraire depuis bientôt un siècle a reconnues à Casgrain, elle ne lui a jamais accordé la paternité de la littérature nationale, bien qu'elle n'hésite aucunement à reconnaître, comme au <sup>xx</sup>e siècle, en François-Xavier Garneau et Octave Crémazie, respectivement l'historien et le poète national. Au contraire, elle se moque même de la paternité réelle qui a été accordée à cet animateur par ses contemporains, telle qu'elle se trouve exprimée dans sa correspondance reçue (environ 850 correspondants pour 5 000 lettres) ou dans la critique littéraire journalistique de l'époque, comme nous le verrons plus loin. Le critique universitaire Camille Roy est le premier, semble-t-il, à inverser l'image paternelle positive que la génération du <sup>xx</sup>e siècle s'était donnée de Casgrain. Or, Roy est aussi le premier à institutionnaliser et à diffuser massivement dans tout le réseau scolaire une image de Casgrain. Son évaluation des pratiques casgrainiennes a donc été très déterminante du contenu critique et parfois amnésique des histoires littéraires postérieures.

### *Le biographe du père autobiographié : les débuts de la critique littéraire des absents*

Dans sa biographie de *L'Abbé Henri-Raymond Casgrain*<sup>9</sup> — la seule qui ait été écrite jusqu'à maintenant —, Roy ne retourne aux sources de la

- 
4. Depuis Camille Roy, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne-française*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale, 1918, et autres rééditions; Séraphin Marion, *Les Lettres canadiennes d'autrefois*, Ottawa/Hull, Éditions de l'Université d'Ottawa/Éditions L'Éclair, 1939-1958, 9 tomes; Sœurs de Sainte-Anne, *Histoire des littératures française et canadienne*, Lachine, Procure des Missions, 1944; Berthelot Brunet, *Histoire de la littérature canadienne-française*, Montréal, L'Arbre, 1946; Gérard Tougas, *Histoire de la littérature canadienne-française*, Paris, Presses universitaires de France, 1960; Pierre de Grandpré (dir.), *Histoire de la littérature française du Québec*, tome I, Montréal, Beauchemin, 1967; Gérard Bessette *et al.*, *Histoire de la littérature canadienne-française*, Montréal, Centre éducatif et culturel inc., 1968; Laurent Mailhot, *La Littérature québécoise*, Paris, Presses universitaires de France, coll. «Que sais-je?», 1974. On pourrait ajouter à cette liste la première *Histoire de la littérature canadienne* d'Edmond Lareau, Montréal, 1874, où il n'y a pas là non plus d'allusion à Casgrain comme «père» de la littérature nationale.
  5. Séraphin Marion, *op. cit.*, tome VII, 1952, p. 22.
  6. Camille Roy, *op. cit.*, 1954, p. 46.
  7. Réjean Robidoux, «Les Soirées canadiennes et Le Foyer canadien dans le mouvement littéraire québécois de 1860», *Revue de l'Université d'Ottawa*, n° 28, 1958, p. 436.
  8. Michel Têtu, «La poésie, 1860-1900», Pierre de Grandpré (dir.), *op. cit.*, p. 201.
  9. Camille Roy, *L'Abbé Henri-Raymond Casgrain*, Montréal, Beauchemin, 1913.

représentation sociale de l'action de Casgrain que pour mieux, bien souvent, la détourner de son sens originel. Le sarcasme sert son propos. Mais, pour bien comprendre, situons d'abord les débuts littéraires de Casgrain.

En 1862, Casgrain a déjà à son actif la publication de deux légendes romantiques qui connurent un réel succès, l'une dédiée à « Octave Crémazie, notre poète », *Le Tableau de la Rivière-Ouelle*<sup>10</sup>, l'autre à « François-Xavier Garneau, notre historien national », *Les Pionniers canadiens*<sup>11</sup>. En adressant ses premiers ouvrages aux deux écrivains les plus connus de l'époque, Crémazie et Garneau, Casgrain démontre déjà un souci de s'inscrire dans une tradition littéraire nationale, cependant encore en formation<sup>12</sup>. Casgrain sera d'ailleurs le premier à articuler et à défendre plus tard cette tradition, dans un article-programmatique intitulé « Le Mouvement littéraire en Canada<sup>13</sup> », paru dans l'une des premières revues littéraires, *Le Foyer canadien*. Casgrain créa ces revues avec d'autres écrivains<sup>14</sup> formant ainsi, dira Robidoux, un « mouvement littéraire collectif<sup>15</sup> ». Le *Foyer canadien* connut un succès inespéré, considéré encore aujourd'hui comme phénoménal : en 1863, cette revue littéraire ne comptait pas moins de 2400 souscripteurs<sup>16</sup>... Casgrain avait de plus fait ses preuves avec un ouvrage, à la fois biographique et historique, intitulé *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation*<sup>17</sup>, pour lequel il recevra, en 1866, « une magnifique médaille de Notre Saint Père le Pape Pie IX<sup>18</sup> ». Mais, dit Robidoux, c'est « le rôle social qu'il tient parmi les littérateurs canadiens [quil] le [fait] considérer comme un vrai chef de file<sup>19</sup> ». Quel est ce rôle social?

10. Henri-Raymond Casgrain, « Le tableau de la Rivière-Ouelle », *Le Courrier du Canada*, 20, 23, 25, 27 et 30 janvier 1860.
11. *Id.*, « Les Pionniers canadiens », *ibid.*, 12, 14, 16 et 19 mars 1860.
12. À ce sujet, Maurice Lemire, *La Littérature québécoise en projet au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Fides, 1993, 276 p. et Manon Brunet, « La Constitution d'une tradition littéraire québécoise par l'institution littéraire en formation au XIX<sup>e</sup> siècle », Pierre Lanthier et Guildo Rousseau (dir.), *La Culture inventée : les stratégies culturelles aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Québec, IQRC, 1992, p. 23-44.
13. Henri-Raymond Casgrain, « Le Mouvement littéraire en Canada », *Le Foyer canadien*, janvier 1866, p. 1-31.
14. *Les Soirées canadiennes*, 1861-1865, revue fondée par Hubert La Rue, l'abbé Casgrain, Joseph-Charles Taché et Antoine Gérin-Lajoie. *Le Foyer canadien*, quant à lui, est né d'une scission de l'équipe de la revue précédente. Il est édité par Jean-Baptiste-Antoine Ferland, Louis-Joseph-Cyprien Fiset, Antoine Gérin-Lajoie, Hubert La Rue et l'abbé Casgrain.
15. Réjean Robidoux, *loc. cit.*, p. 412.
16. Selon Réjean Robidoux, *ibid.*, p. 433.
17. Henri-Raymond Casgrain, *Histoire de la Mère Marie de l'Incarnation, première supérieure des Ursulines de la Nouvelle-France*, Québec, G.-É. Desbarats, 1864.
18. Anonyme, « Notre Saint Père le Pape et la littérature canadienne », *Le Courrier du Canada*, vol. X, n<sup>o</sup> 97, 19 septembre 1866, p. 2.
19. Réjean Robidoux, *loc. cit.*, p. 436.

Des écrivains de Québec, François-Xavier Garneau, l'historien Jean-Baptiste-Antoine Ferland, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, le docteur Hubert La Rue, Joseph-Charles Taché et parfois quelques plus jeunes, dont Alfred Garneau, le fils de l'historien, se rencontrent soit au bureau d'Antoine Gérin-Lajoie, à la Bibliothèque du Parlement, soit encore à la rédaction du *Courrier du Canada* imprimé par les Brousseau, soit dans l'arrière-boutique de la librairie du poète Octave Crémazie, ou plus simplement dans la chambre du vicaire Casgrain au presbytère Notre-Dame<sup>20</sup>. C'est à ce dernier endroit qu'un jour l'abbé Casgrain reçut un nouveau venu à la littérature... âgé de soixante-quinze ans, Philippe Aubert de Gaspé père. En 1862, l'abbé Casgrain n'avait alors que 31 ans. Le «jeune» auteur se présente avec un manuscrit intitulé *Les Anciens Canadiens*. Il demande à Casgrain de le réviser et, s'il le trouve beau et bon, de le publier. Casgrain joue alors le rôle d'éditeur qu'il s'est déjà attribué depuis qu'il publie des revues littéraires : corrections stylistiques et typographiques, transactions financières avec les imprimeurs, publicité et souscription. Le bon vieillard veut le remercier pour tout ce travail. Dans une lettre envoyée à Casgrain, il lui fait la surprise de lui apprendre qu'il lui dédiera son ouvrage : «à vous, littérateur distingué, malgré votre jeunesse, à vous, *protecteur dévoué de la bonne littérature canadienne*». Casgrain refusa que cette dédicace fût publiée.

Le biographe Camille Roy relate cette anecdote livrée par Casgrain lui-même dans ses mémoires restés jusqu'à maintenant inédits, *Les Souvenances canadiennes*<sup>21</sup>. Cependant, pour Roy, ce rôle de «protecteur de la bonne littérature canadienne» ne suffit pas à faire de Casgrain «un des Pères de l'église littéraire», comme l'avait prétendu Placide Lépine, en 1872, dans la «silhouette littéraire» faite de l'abbé Casgrain. Camille Roy considère que cette appellation est plutôt prétentieuse, même si «l'abbé Casgrain, tout ému et conscient des devoirs d'une paternité si douce, ne laissa pas de considérer quelquefois la littérature canadienne comme sa fille<sup>22</sup>». Pour comprendre l'interprétation sarcastique de Roy, il faut savoir que Casgrain s'était en quelque sorte attribué lui-même le titre de «Père de l'église littéraire»... Placide Lépine était un pseudonyme commun à Joseph Marmette et à l'abbé Casgrain qui publièrent, en 1872, dans *L'Opinion publique*, une série de «Silhouettes littéraires» où sont biographiés, à tour de rôle, les écrivains du moment, y compris les biographes eux-mêmes. Dans le but de camoufler leur audace critique, Marmette avait rédigé la silhouette de son collègue-auteur où il affirmait, à la toute fin, que l'abbé Casgrain était «l'un des pères de l'église littéraire<sup>23</sup>». L'identité

20. *Ibid.*, p. 417.

21. ASQ, Fonds Casgrain, Henri-Raymond Casgrain, *Souvenances canadiennes*, tome III, p. 14-23. Cité par Camille Roy, *L'Abbé Henri-Raymond Casgrain*, op. cit., p. 137.

22. *Ibid.*, p. 138.

23. Placide Lépine, «L'abbé Casgrain», Auguste Laperrière, *Les Guêpes canadiennes*, tome II, Ottawa, A. Bureau, 188[3], p. 226.

des «silhouetteurs» avait été tout de même découverte au fil des articles publiés.

Si Camille Roy reproche à Casgrain de manquer de modestie, il reconnaît néanmoins la «vocation littéraire», le «travail d'édification et d'évangélisation», la «passion patriotique», «l'enthousiaste admirateur de la grandeur nationale» de l'«aviseur judicieux», de l'«ouvrier de notre littérature canadienne», de celui même qu'il désigne, à la fin de sa biographie, comme le «maître regretté<sup>24</sup>». Camille Roy a toutefois de bonnes raisons d'évaluer sévèrement le travail de Casgrain, bien qu'il apprécie le caractère «considérable [de] son œuvre de critique littéraire<sup>25</sup>». L'universitaire doit se distinguer, dans le sens de Bourdieu, préciser sa position dans le champ littéraire par rapport à son devancier critique. Pour cela, n'est-il pas bien avisé de devenir le premier biographe du «maître» Casgrain? Cette action donne raison, de manière un peu trop lugubre, à Daniel Madelénat qui affirme que, «même si le biographié vit, son portraitiste en planifie déjà l'obsolescence posthume<sup>26</sup>». Il est reconnu que Casgrain fut effectivement le premier à faire régulièrement œuvre de critique littéraire, au moment où la littérature canadienne avait besoin, comme le disait Hector Fabre, d'un «centre intellectuel», d'une «critique indépendante de la camaraderie et des coteries<sup>27</sup>». Quand donc Casgrain «se sentait [...] devenir père de la littérature canadienne», dira ironiquement Roy, par sa «critique littéraire [qui] parut à plusieurs esprits l'un des stimulants les plus énergiques et les plus sûrs dont on pourrait sans cesse ranimer l'ardeur des écrivains<sup>28</sup>», le biographe tentait de réduire à un trait de personnalité ce qui constitue l'objectif fondamental de l'engagement de Casgrain dans le réseau littéraire.

Une autre «attitude» de Casgrain déplut à Camille Roy qui, une fois de plus, en profita pour «dépaternaliser» celui qu'il appelait son maître, c'est-à-dire pour reléguer dans une zone secondaire celui qui se trouvait avant lui au centre du réseau littéraire québécois. Cette prise de position ne permettra pas à Roy de donner à Casgrain le titre de critique national ou de père de la littérature nationale. Roy fait ainsi exception à la règle des titres «nationaux» déjà attribués à Garneau, Crémazie et Fréchette, bien que, parallèlement à sa moquerie caustique, sa biographie soit parsemée de jugements très élogieux à l'endroit de l'œuvre d'animation du devancier.

Après avoir publié ses légendes en 1860, Casgrain se défendit, pour répondre à la critique traditionnelle, de vouloir proposer plus qu'un nouveau genre littéraire, national et romantique: «[...] tous les genres nous

24. Camille Roy, *L'Abbé Henri-Raymond Casgrain*, *op. cit.*, p. 140.

25. *Ibid.*, p. 103.

26. Daniel Madelénat, *La Biographie*, Paris, Presses universitaires de France, 1984, p. 89.

27. Hector Fabre, «On Canadian Literature», *Transactions of the Literary and Historical Society of Quebec*, Session of 1865-1866, New Series, Part IV, 1866, p. 97 et 100.

28. Camille Roy, *L'Abbé Henri-Raymond Casgrain*, *op. cit.*, p. 112, 111-112.

sont nouveaux, car notre littérature est encore à *créer*, pour ainsi dire<sup>29</sup>. Le verbe «créer» était mal choisi, puisqu'il laissait supposer que l'œuvre historique de François-Xavier Garneau ainsi que l'œuvre poétique d'Octave Crémazie n'avaient pas donné lieu, avant lui, à la naissance d'une véritable littérature nationale.

Camille Roy ne manque pas de souligner cette impertinence juvénile dans son article de 1915, intitulé «Notre patriotisme littéraire en 1860», en commençant ainsi son panorama historique: «Et voilà que je dois vous parler de la littérature canadienne avant la publication de la première *Légende*, et arracher pour ainsi dire des bras de l'abbé Casgrain le berceau de cette littérature dont il croyait être le père [...]»<sup>30</sup>. L'attaque ici est forte, car elle fait référence aux deux formes de paternité que Casgrain s'attribuait: la paternité du renouveau littéraire de 1860, dont le nationalisme et le romantisme sont très affirmés (en référence au «père de l'église littéraire»); la paternité de toute la littérature canadienne, depuis sa naissance donc (évoquée par l'idée que «notre littérature est encore à créer» au moment où Casgrain ne fait qu'entrer dans le mouvement littéraire). La critique sévère de Camille Roy envers Casgrain était d'autant plus facile à exprimer publiquement que c'était la première fois que l'histoire de la littérature canadienne-française s'écrivait en l'absence de ses protagonistes. Cette nouvelle position distanciée du critique, tant par rapport au sujet (auteur) qu'à l'objet (œuvre) de son observation, marque sans aucun doute une étape fort importante dans le processus d'institutionnalisation de la critique littéraire au Québec. En revanche, la position qu'occupait, Casgrain entre 1860 et 1904 était beaucoup plus délicate: ses critiques s'adressaient à des vivants, à ses propres compatriotes écrivains, à son propre réseau littéraire. La critique du biographié s'adresse à une littérature nationale se faisant au jour le jour, dans le quotidien de l'histoire sociale, politique et culturelle du Québec du XIX<sup>e</sup> siècle.

### Une paternité s'établissant au nom d'une critique littéraire naissante

Voulant à tout prix se démarquer de son devancier en le ridiculisant, Camille Roy a très largement contribué à relever Casgrain d'une paternité littéraire et nationale qui lui fut réellement octroyée au XIX<sup>e</sup> siècle. Les contemporains de Casgrain n'étaient non plus là pour rétablir l'équilibre critique. La fortune exceptionnelle qu'ont connue dans le réseau scolaire les manuels d'histoire littéraire de Roy, comme l'a démontré Lucie Robert<sup>31</sup>, explique à la fois l'absence, au sein du discours historiographique en

29. Henri-Raymond Casgrain, «Préface», *Légendes canadiennes*, Québec, A. Côté, 1876, p. 17.

30. Camille Roy, «Notre patriotisme littéraire en 1860», *À l'ombre des érables*, Québec, *L'Action sociale*, 1924, p. 316.

31. Lucie Robert, *Le Manuel d'histoire de la littérature canadienne de M<sup>sr</sup> Camille Roy*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 196 p.

tant que tel, et la présence d'une vague figure paternelle casgrainienne dans l'imaginaire littéraire québécois contemporain, ainsi que le ton dépréciatif souvent adopté à répétition pour parler des actions de l'abbé vite qualifiées, hors contexte ou par ignorance, toujours en référence au même contexte, d'ultramontaines ou de mesquines. L'article de Réjean Robidoux, «Fortunes et infortunes de l'abbé Casgrain<sup>32</sup>», maintes fois cité depuis 1961 sans qu'aucun autre travail à la source archivistique n'ait été entrepris par ceux-là mêmes qui le citent, en est un exemple. Le récent essai de Réjean Beaudoin sur la *Naissance d'une littérature* illustre encore bien ce parti pris qui ne réfère à rien de précis historiquement: «Pourtant l'image de l'abbé Casgrain posant en "père des lettres canadiennes", ainsi que le répètent les manuels dont le prototype resta longtemps celui de M<sup>re</sup> Camille Roy, est trop candide. Ce que cache cette "posture", c'est peut-être l'imposture [...]»<sup>33</sup>.

Plusieurs témoignages d'écrivains de l'époque plaident en faveur de la construction de la figure paternelle de Casgrain. Cette figure positive nuance considérablement le portrait fait jusqu'à maintenant de Casgrain. J'en évoquerai ici quelques-uns en me référant à la correspondance casgrainienne ainsi qu'à la critique littéraire de l'époque.

L'appellation stricte de «père de la littérature canadienne» semble revenir à Laure Conan, première romancière canadienne-française, qui, en 1884, sous l'insistance répétée de Casgrain, publie un roman épistolaire intitulé *Angéline de Monbrun*. On la trouve dans une lettre envoyée à son protecteur et critique le 4 mars 1884<sup>34</sup>. Cependant, déjà en 1877, Napoléon Legendre, dans les *Échos de Québec*, n'hésitait pas à qualifier publiquement Casgrain de «père nourricier de la littérature canadienne», car «c'est lui [dit-il] qui l'a [la littérature canadienne] tirée de l'état de sujétion où elle languissait, pour lui permettre de s'asseoir au soleil du droit et de la liberté. Il a lui-même donné le précepte et l'exemple<sup>35</sup>». Selon Legendre, Casgrain a rendu autonome la littérature canadienne de deux manières. D'abord, il a énoncé, dans son discours critique, les principes d'une littérature nationale. Il «nous a donné un certain cachet qui nous est propre<sup>36</sup>» par rapport à la mère-patrie, la France. Casgrain n'avait-il pas dit, en effet, en 1866, dans «Le Mouvement littéraire en Canada», qu'«[il] est un autre écueil de la critique [...]: c'est le dédain un peu superbe de certaines plumes [...] contre tout ce qui se publie en Canada [...] elles

32. Réjean Robidoux, «Fortunes et infortunes de l'abbé Casgrain», *Archives des lettres canadiennes*, tome I, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1961, p. 79-99.

33. Réjean Beaudoin, *op. cit.*, p. 62.

34. Laure Conan [Félicité Angers], lettre à Casgrain, 4 mars 1884, *Lettres diverses*, tome X, n° 117.

35. Napoléon Legendre, «La Littérature canadienne», *Échos de Québec*, tome II, Québec, A. Côté, 1877, p. 35.

36. *Ibid.*, p. 25.

affectent d'établir des parallèles ironiques entre les meilleurs écrivains canadiens et les auteurs français [...] nous ne sommes pas prêts à délivrer à notre pays, en toute occasion, un brevet d'infériorité [...]»<sup>37</sup> ?

### *Le père nourricier à la recherche de mécènes nationaux*

De plus, selon Legendre toujours, Casgrain a aussi tiré la littérature canadienne de son état de «sujétion» en travaillant concrètement à l'obtention d'une certaine autonomie financière des écrivains. Dans ce sens, l'animateur fait figure de père «nourricier», comme on en n'a alors jamais encore connu au Canada français. Grâce à ses interventions auprès des imprimeurs, Casgrain acquiert une autorité critique tant auprès des écrivains que des diffuseurs. Il devient l'intermédiaire dévoué à la cause littéraire nationale, au travail intellectuel rémunéré. Dans l'ordre d'une nouvelle division du travail littéraire, il crée le poste d'éditeur national: celui qui évalue les œuvres dignes d'être publiées par et pour la littérature nationale; celui qui négocie des contrats avantageux pour les écrivains en quête d'une légitimité sociale et littéraire. Les romans-feuilletons de Joseph Marmette, par exemple, publiés d'abord dans *L'Opinion publique*, dans les années 1870, permirent à leur auteur de faire une véritable petite fortune. Casgrain négocia des contrats d'impression pour les romans historiques, *L'Intendant Bigot* et *Le Chevalier de Mornac*, en vertu desquels Marmette devait recevoir 300 \$, sans perte de propriété littéraire et avec des centaines d'exemplaires réservés. Marmette n'hésitait déjà pas à voir en Casgrain le critique éclairé, un «maître», comme le démontrent ses lettres envoyées à Casgrain: «Veuillez agréer, cher Maître, l'assurance de ma plus haute estime<sup>38</sup>.» Mais en ne négligeant pas non plus les intérêts financiers de son protégé, Casgrain passe de «maître» à «père nourricier», rôle qui lui est reconnu même quand il a le dos tourné: «Que je le remercie de sa démarche auprès des Brousseau, et des paroles si flatteuses pour toi et si pressantes que, sans nul doute, il leur aura dites pour les porter à te faire des offres qui dépassent tes espérances [...]»<sup>39</sup>, dira le poète Alfred Garneau au romancier Joseph Marmette, son beau-frère.

Les éditeurs démontrent également leur confiance vis-à-vis de l'évaluation littéraire et financière de Casgrain des œuvres nationales qu'ils ont la charge de publier: «Si nous acceptons avec plaisir, les yeux fermés même tous les écrits que vous nous recommandez, à plus forte raison nous publierons les vôtres<sup>40</sup>», dira Laurent-Olivier David, le rédacteur de *L'Opinion publique*. Néanmoins, avec le temps les exigences du «père»

37. Henri-Raymond Casgrain, «Le Mouvement littéraire en Canada», *loc. cit.*, p. 10.

38. Joseph Marmette, lettre à Casgrain, 14 juin 1883, *Lettres diverses*, tome X, n° 76.

39. Alfred Garneau, lettre à Joseph Marmette, 15 février 1870, *Lettres diverses*, tome III, n° 65a. Cette lettre ayant été conservée par Casgrain prouve que ce dernier en avait pris connaissance.

40. Laurent-Olivier David, lettre à Casgrain, 20 novembre 1871, *Lettres diverses*, tome VI, n° 37.

défendant la propriété littéraire de ses fils apparaissent démesurées, au fur et à mesure que le nombre d'écrivains et de productions augmentent : «Les idées que M. Casgrain a quant à la rémunération que les éditeurs canadiens devraient donner pour les travaux littéraires sont tout à fait exagérées : il n'examine pas le côté commercial des transactions<sup>41</sup>.»

Casgrain a aussi été vu comme «père nourricier» au moment où il fut nommé, par le Surintendant de l'Instruction publique, responsable de créer une collection nationale de livres de récompense donnés en prix dans les écoles. Contrairement à ce que pouvait laisser croire l'article de Réjean Robidoux<sup>42</sup>, l'immense tâche éditoriale assumée par Casgrain, avec ce qu'elle pouvait justement lui rapporter financièrement à lui comme à ses protégés, à court et à long termes, ne reçut un écho défavorable que de la part d'un seul écrivain, soit Joseph-Charles Taché, lequel n'avait d'ailleurs cessé de croiser le fer avec Casgrain depuis l'épisode des *Soirées canadiennes* (voir *supra*). Lucie Robert, dans son ouvrage sur *L'Institution du littéraire au Québec*, a mis en évidence l'importance de ce rôle de diffuseur et de promoteur de la littérature nationale joué par Casgrain entre 1876 et 1886, de même que François Landry dans sa thèse de doctorat sur la «genèse de la fonction éditoriale et nationalisation de la culture écrite<sup>43</sup>». Analysant pourtant l'institutionnalisation de la littérature québécoise, Lucie Robert, contrairement à François Landry, n'est cependant pas amenée à faire allusion de manière plus générale à l'apport de Casgrain comme «chef de file» d'un groupe, voire d'un réseau littéraire se situant au fondement de ce processus. Or, c'est la diversification plutôt que l'homogénéisation des activités menées par Casgrain qui contribua le plus à établir, à consolider et à étendre un réseau, à la fois informel et institutionnel, réseau qui dépassa même les limites géographiques nationales, comme le démontre sa volumineuse correspondance<sup>44</sup> et comme l'affirmait Camille Roy : «On ne saurait exagérer cette influence extérieure exercée par l'abbé Casgrain à une époque où le Canada était profondément ignoré à l'étranger. Il passait à Paris de longs hivers, pour y travailler [...] il s'y créa de précieuses relations qui ont attiré l'attention dans les milieux académiques sur le Canada et son histoire<sup>45</sup>.»

- 
41. G.-É. Desbarats, lettre à Joseph Marmette, 16 septembre 1872, Archives de l'Université Laval, Fonds Marmette, 209.1/25/9/37.
  42. Réjean Robidoux, «Fortunes et infortunes de l'abbé Casgrain», *op. cit.*
  43. Lucie Robert, *L'Institution du littéraire au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, p. 50-51 et 111; François Landry, *La Librairie Beauchemin, 1842-1940 : genèse de la fonction éditoriale et nationalisation de la culture écrite*, thèse de doctorat (études françaises), Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 1995, 623 p.
  44. Environ 5 000 lettres provenant de 850 correspondants du Canada français, anglais, des États-Unis, de la France et de l'Italie, et conservées au Séminaire de Québec. Pour un aperçu général de l'étendue de ce réseau, voir : Manon Brunet, Vincent Dubost, Isabelle Lefebvre, Marie-Élaine Savard, *Henri-Raymond Casgrain, épistolier : réseau et littérature au XIX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Nuit blanche Éditeur, 1995.
  45. Camille Roy, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne-française*, *op. cit.*, 1954, p. 51.

### *Le père critique à la recherche d'écrivains nationaux*

Le qualificatif de « maître » revient très souvent dans l'abondante correspondance d'écrivains canadiens adressée au « père » Casgrain. Joseph Marmette, Alfred Garneau, Laure Conan et même le poète solitaire de la fin du siècle, William Chapman, saluent ainsi celui qui représente, pour eux, plus qu'un de leurs semblables. La reconnaissance est abondante et provient d'écrivains de tout genre : « [...] Vous avez toujours été si bon pour moi », dira le romancier Antoine Gérin-Lajoie en 1872<sup>46</sup> ; l'historien et poète à ses heures, Benjamin Sulte, ne ménage pas les remerciements : « Merci mille fois de votre bon procédé qui me donne du courage et qui me venge noblement des coups de pieds [*sic*] des fruits secs de la littérature rouge<sup>47</sup> » ; même l'historien et critique littéraire français de la littérature canadienne, Charles ab der Halden, est redevable au « maître » : « Il y a une étude que j'aimerais entreprendre un jour : c'est de votre œuvre qu'elle parlerait. Mais je crains d'être suspect, étant donné les sentiments de reconnaissance et de respectueux attachement que j'ai pour vous [...] »<sup>18</sup>. Rien ne nous amène à penser que ces témoignages ne soient pas sincères.

Allant d'un protégé à l'autre, à la recherche d'écrivains et de mécènes nationaux, de lieux diversifiés de reconnaissance de la littérature nationale, en vertu du principe, comme le dit si bien Vincent Dubost, que « le héros est aussi celui qui fait des héros<sup>49</sup> », le « père » Casgrain devient une référence, un modèle qu'on consulte à la fois pour son bénéfice personnel et pour celui de la littérature nationale. On comprendra alors mieux pourquoi Alfred Garneau reproche à Marmette, dans sa « silhouette littéraire » faite de l'abbé Casgrain sous le nom de Placide Lépine (pseudonyme, on se rappellera, qu'il partage avec son maître), de ne pas avoir assez fait ressortir publiquement la grande influence, souvent invisible, de Casgrain :

Il manque quelque chose, ce me semble. Tu pouvais rappeler aussi la très-heureuse et puissante influence de l'abbé sur le mouvement littéraire à Québec, surtout en ce moment — [...] Qui mieux que toi pouvait porter

46. Antoine Gérin-Lajoie, lettre à Casgrain, 1<sup>er</sup> mars 1872, *Lettres diverses*, tome V, n<sup>o</sup> 55.

47. Benjamin Sulte, lettre à Casgrain, 17 mars 1870, *Lettres diverses*, tome III, n<sup>o</sup> 67.

48. Charles ab der Halden, lettre à Casgrain, 25 avril 1900, *Lettres diverses*, tome XXVI, n<sup>o</sup> 45. Dans sa biographie de *Charles ab der Halden : portrait d'un inconnu*, Marie-Andrée Beaudet a remarqué les liens intellectuels étroits entre le critique français et le critique canadien-français : « Les leçons enthousiastes de l'abbé Casgrain, ainsi que son appui, il en est sûr, lui ont été profitables, car, même de retour à Québec après le dernier des nombreux séjours qu'il effectua en France, le vieil homme reste attentif aux travaux de son protégé [...] » (Montréal, l'Hexagone, 1992, p. 32).

49. Vincent Dubost, « O. Crémazie et L.-H. Fréchette, "poètes nationaux" : deux moments du processus d'institutionnalisation de la littérature québécoise », communication présentée au XIV<sup>e</sup> Congrès de l'Association internationale de littérature comparée, Edmonton, University of Alberta, 1994.

témoignage de ces choses? C'est un des plus beaux signes qu'un tel prestige et une telle influence<sup>50</sup>.

L'influence de Casgrain est réelle. On fait constamment appel à son jugement critique. Pour la quatrième édition de *L'Histoire du Canada* de son père, Alfred Garneau «[...] [tient] par-dessus toute chose, à [son] opinion; et rien n'y pourra suppléer à [s]es yeux<sup>51</sup>». Isabelle Lefebvre a d'ailleurs bien montré, dans *H. R. Casgrain épistolier: réseau et littérature au XIX<sup>e</sup> siècle*, la belle complicité littéraire qui résulte du rapprochement entre le fils de l'historien national et son père suppléant, Casgrain<sup>52</sup>. De même, en 1870, par exemple, Joseph Marmette, qui envoie son manuscrit de *L'Intendant Bigot* à Alfred Garneau afin d'en obtenir une critique détaillée et fondée. Par trois fois, au cours de la lettre que Garneau lui adresse en guise de réponse, se lit en crescendo une recommandation assez ferme et précieuse pour faire l'objet de paragraphes distincts : «Consulte là-dessus l'abbé», plus loin, «Consulte l'abbé» et, finalement, «Mais consulte l'abbé<sup>53</sup>». La consultation vise le choix des personnages, leur type, leur comportement en société, le dialogue, etc. Le style, c'est alors l'homme, l'Intendant, devenu personnage historique. Les seules considérations linguistiques sont vite dépassées. La littérature nationale est aussi une question de mœurs et de coutumes, nommées, reconnues, et Casgrain semble être le mieux placé, sur les plans littéraire, religieux et politique, pour faire la part des choses recevables.

Le maître exerce sa critique non seulement avant, mais aussi après la publication des textes. Camille Roy admet qu'«[a]vant 1900, la critique littéraire n'existait pas chez nous comme genre régulièrement pratiqué. [...] L'abbé Casgrain fut l'un des premiers à publier quelques études sur les œuvres et les écrivains de son temps<sup>54</sup>». L'abbé avait l'habitude de s'empresser de faire paraître dans un journal connu des critiques des ouvrages dont il avait soutenu l'édition. Par exemple, en 1870, Casgrain publie, à peine l'ouvrage sorti des presses, une critique du roman de Marmette, *François de Bienville*, en ayant toutefois la prudence d'utiliser un pseudonyme parmi les plus anonymes : «Un littérateur<sup>55</sup>». Le critique a égale-

50. Alfred Garneau, lettre à Joseph Marmette, 10 mars 1872, Archives de l'Université Laval, Fonds Marmette, 209.1/25/13/112.

51. Alfred Garneau, lettre à Casgrain, 28 août 1883, *Lettres diverses*, tome X, n° 86.

52. Isabelle Lefebvre, «Henri-Raymond Casgrain et Alfred Garneau: une histoire du littéraire qui s'écrit "à la vie, à la mort"», Manon Brunet *et al.*, *Henri-Raymond Casgrain épistolier: réseau et littérature au XIX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 81-151.

53. Alfred Garneau, lettre à Joseph Marmette, 20 décembre 1870, Archives de l'Université Laval, Fonds Marmette, 209.1/25/13/99.

54. Camille Roy, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne-française*, *op. cit.*, 1954, p. 178.

55. Un littérateur [pseud. de Casgrain], «François de Bienville, scènes de la vie canadienne au XVIII<sup>e</sup> siècle», *Le Courrier du Canada*, 14 novembre 1870; aussi reproduit partiellement le 24 novembre 1870, dans *L'Opinion publique*.

ment soin de la diffuser auprès du public littéraire le plus assidu, celui de *L'Opinion publique*, journal offrant ses colonnes autant aux créateurs qu'aux critiques, et devenu, grâce à l'influence casgrainienne, le mécène éditorial de la nouvelle génération d'écrivains nationaux.

### *Les paternités établies*

De nombreux écrivains canadiens-français de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sont donc redevables, à un titre ou à un autre, à Casgrain, l'ami, le conseiller à «la croix d'une main et à la lyre de l'autre<sup>56</sup>», comme le désigne si justement Louis-Michel Darveau en 1873. Ses interventions critiques, financières ou politiques contribuèrent à «rehausser l'état de notre littérature nationale<sup>57</sup>», dit encore l'auteur de *Nos hommes de lettres*. Cependant, pour le premier historien littéraire, Edmond Lareau, la situation de la littérature nationale reste encore très embryonnaire, même en 1874. Sa critique pessimiste l'amène très loin. Selon l'auteur de *l'Histoire de la littérature canadienne*, «nous sommes incapables de paternité littéraire<sup>58</sup>», car il y a une «loi qui lie l'enfant à sa mère», dit-il, voulant souligner le fait que la littérature canadienne n'est alors pas encore sevrée de sa mère-patrie, la France. Lareau souhaite voir venir un guide qui assurerait une «direction convenable<sup>59</sup>» à la littérature canadienne, c'est-à-dire qui lui donnerait tout son caractère national. Il est à remarquer qu'à aucun endroit dans son volumineux ouvrage, il n'est question de Casgrain comme animateur ou chef de file. Ce qui est plutôt surprenant par rapport aux révélations faites depuis dix ans dans les correspondances échangées entre les écrivains dirigés par Casgrain. Mais Lareau est vraiment à l'extérieur du réseau littéraire et c'est grâce à cette situation critique «privilegiée» qu'il peut écrire la première *Histoire de la littérature canadienne*<sup>60</sup>; histoire que le critique littéraire national, Casgrain, ne peut pas encore lui-même écrire puisque, contrairement à Lareau et à Roy, il est à faire cette histoire en toutes lettres.

### *L'autorité paternelle au nom de l'unité esthétique nationale*

La paternité de Casgrain tient à la capacité de l'écrivain à guider, à diriger, à conseiller, à critiquer individuellement tout un chacun, en fonction des mêmes principes nationaux que ceux énoncés dans l'article-programmatique sur «Le Mouvement littéraire en Canada» (voir *supra*),

56. Louis-Michel Darveau, *Nos hommes de lettres*, Montréal, A. A. Stevenson, 1873, p. 260.

57. *Ibid.*, p. 253.

58. Edmond Lareau, *Histoire de la littérature canadienne*, Montréal, John Lovell, 1874, p. 58.

59. «Préface», *ibid.*, p. iv.

60. Voir à ce sujet Manon Brunet, «L'historien Edmond Lareau et la critique littéraire au XIX<sup>e</sup> siècle», *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, n<sup>o</sup> 14, été-automne 1987, p. 37-57.

mais qui s'affineront de plus en plus au contact des œuvres en gestation. Même les écrivains déjà couronnés comme écrivains nationaux se verront encore surveillés par Casgrain. L'exemple le plus étonnant se trouve dans une lettre de Casgrain envoyée au poète-lauréat Louis Fréchette, trois ans après son couronnement par l'Académie française. Casgrain veille encore au grain, à la semence nationale. Il fait une leçon en règle à Fréchette de ce qui doit être digne d'un écrivain national : « N'oubliez pas que, comme poète, vous avez tout un peuple pour piédestal. Du haut de cette pyramide vivante, tout votre passé vous contemple. Soyez-en l'écho fidèle, et l'avenir comme le présent, se joindront à lui pour tresser votre couronne ». Et le maître termine sa lettre sur ce qu'il appelle des « frères siamois », c'est-à-dire le patriotisme et la foi : « Soyez toujours l'interprète de l'un et de l'autre ; c'est votre condition d'avenir<sup>61</sup>. » Fréchette se croyait alors sûrement déjà un poète national, le deuxième après Crémazie, comme l'a dit Vincent Dubost<sup>62</sup> ; ce qui n'empêcha pas le maître de ramener à l'ordre la brebis trop indépendante et libérale, qui semblait s'égarer dans un poème intitulé « Les Excommuniés »...

La paternité littéraire de Casgrain tient cependant à plus que sa personnalité. Deux éléments conjoncturels, et peut-être même structurels, sont à prendre sérieusement en considération : la situation de la littérature canadienne-française elle-même et celle de la nation québécoise, l'une et l'autre nous renvoyant à ce qui est trop globalement appelé la littérature *nationale*.

### Généalogie de la littérature canadienne-française « en passant par la Lorraine » : tel père, tel fils et telle fille

La généalogie littéraire de Casgrain, tracée par l'historiographie littéraire, est très éclairante sur les relations d'interdépendance esthétique et culturelle, entre la France et le Québec au <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, relations trop souvent résumées à des questions d'influences ou d'imitations. Par conséquent, il ne serait pas trop exagéré de considérer cette généalogie du « père de la littérature nationale » comme étant représentative de celle d'une génération littéraire. La reconstitution de cette généalogie — en d'autres termes, de ce réseau intertextuel et social — nous permettra d'apporter des nuances dans nos observations précédentes concernant le statut paternel de Casgrain dans l'historiographie littéraire, même si, rappelons-le, cette paternité ne lui est pas explicitement reconnue dans ce discours-là. Paradoxe curieux et intéressant, peut-être aussi pour la critique psychanalytique, car il est clair que l'importance accordée à la mère-patrie est plus facilement observable dans ces récits historiques sur la genèse de la littérature québécoise que

61. Henri-Raymond Casgrain, lettre à Louis Fréchette, 14 novembre 1883, Archives nationales du Canada, Fonds Fréchette, MG29D40, vol. 1.

62. Vincent Dubost, *op. cit.*

celle dévolue à la présence paternelle (figure du père d'une littérature nationale). Serait-ce la marque des discours critiques colonisés?

Si le père ne peut oublier ni ses fils ni ses filles (Philippe Aubert de Gaspé, Alfred Garneau, Joseph Marmette, Benjamin Sulte, Antoine Gérin-Lajoie, Napoléon Legendre, William Chapman, Charles ab der Halden, Laure Conan, etc.), peu importe leur âge, il ne peut également affranchir sa mémoire de ses propres filiations, romantiques et nationales. Ce père est donc lui-même l'enfant de quelque littérateur, de quelque littérature. J'ai ainsi tenté de retracer, à partir d'une analyse de contenu des discours critiques et historiques depuis 1860, la généalogie littéraire reconnue à l'abbé Casgrain, généalogie qui en dit long sur ce qui caractérise la paternité même de Casgrain. Elle se résume, pour l'essentiel, à des ramifications, qui représentent également toute l'étendue du réseau casgrainien. Il y a donc là amplement matière à réflexion sociohistorique. *Les Lettres canadiennes d'autrefois* de Séraphin Marion et les nombreux ouvrages de Camille Roy sont les plus éclairants à ce sujet.

Casgrain et Crémazie seraient les fils du romantisme canadien: «Le Romantisme canadien se doit de saluer en l'abbé Casgrain et Crémazie ses fils de prédilection qui ont fait souche et laissé après eux plusieurs disciples fiers de leurs origines<sup>63</sup>.» Critique national et poète national sont ici réunis. Mais, selon Roy, «Crémazie [...] fut le centre plutôt que le chef de cette pléiade que l'on peut appeler l'École patriotique de Québec<sup>64</sup>». Autour de ce centre gravitent des «anciens» et des «nouveaux». Les anciens, François-Xavier Garneau, Étienne Parent et l'abbé Jean-Baptiste Ferland; les nouveaux, Antoine Gérin-Lajoie, Joseph-Charles Taché, Pierre-J.-O. Chauveau, Hubert La Rue et Henri-Raymond Casgrain. Si Casgrain et Crémazie partagent la même grande souche littéraire, le romantisme canadien, ils ne sont cependant pas sur le même pied. Selon l'historiographie, Casgrain est le fils de Crémazie, sous le rapport du critère national. Il est bien l'âme du cénacle<sup>65</sup>, comme le dit Roy et plusieurs autres historiens, mais il n'a pas, contrairement à Crémazie, véritablement créé la littérature nationale. Roy l'a bien dit (voir *supra*), mais il faut aussi remarquer qu'aucun contemporain de Casgrain ne lui accorde la paternité *entière* de la littérature nationale.

Casgrain est vu comme celui qui rassemble ceux qui isolément faisaient tout de même de la littérature nationale avant 1860, Crémazie, Garneau, etc.: «Or, tout change avec l'année 1860. [...] Un nouveau venu, au tempérament enthousiaste et lyrique, l'abbé Casgrain, sonne le

63. Séraphin Marion, *Les Lettres canadiennes d'autrefois*, tome VII, Ottawa/Hull, Éditions de l'Université d'Ottawa/Éditions L'Éclair, 1952, p. 61.

64. Camille Roy, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne-française*, op. cit., 1954, p. 46.

65. *Ibid.*, p. 47.

ralliement», dira Robidoux. «Garneau reste isolé; son œuvre ne suffit pas à constituer une littérature», précise-t-il. Dans ce contexte d'inorganisation, Casgrain amène une «solution pratique au problème littéraire du Canada<sup>66</sup>», affirme encore Robidoux. Il ne crée donc pas une littérature, mais plutôt des moyens pratiques pour la préserver, la faire vivre, la faire connaître, pour lui donner une suite, des fils et des filles: des revues, une critique littéraire éclairée, des droits d'auteur payés, des idées claires sur ce que la littérature canadienne devrait être, un système de diffusion national des livres dans les écoles, un réseau d'échange national et intercontinental (américain et français) assurant ici et ailleurs des lieux de légitimation institutionnelle. En ce sens, Casgrain est le «père de la littérature canadienne». Fils, en terre canadienne, de l'historien national, François-Xavier Garneau, et du poète national, Octave Crémazie, Casgrain est paradoxalement aussi leur père, puisque c'est lui qui contribue fortement à les faire reconnaître, à les mettre au monde comme écrivains nationaux en *créant*, et cette fois le mot n'est pas trop fort, *la critique littéraire nationale*, dont la première réalisation consistera à asseoir les fondements d'une tradition littéraire. Ainsi, il apparaît clairement que Casgrain, plus que Camille Roy, «a fondé la tradition littéraire du Québec», contrairement à ce qu'avance Lucie Robert, qui examine davantage la tradition littéraire institutionnalisée (par l'université) que ses fondements mêmes<sup>67</sup>.

Revenons à la première biographie institutionnelle de Casgrain faite par son homologue critique, l'universitaire Camille Roy, lequel le reconnaît sans détour comme son devancier: «Et l'abbé Casgrain [...] qui se sentait à ce moment-là [...] devenir père de la littérature canadienne, entreprit de créer hardiment ce que Crémazie, qui l'en félicitait, appelait «la vraie critique»<sup>68</sup>.» Roy insiste pour dire que «[l]'abbé Casgrain avait donc tracé d'une main sûre les lois essentielles de la critique littéraire au Canada<sup>69</sup>». L'universitaire précise encore ce qu'on doit entendre par le rôle de critique au XIX<sup>e</sup> siècle:

Et si, en effet, nous rattachons à son œuvre de critique le rôle qu'en ce temps-là tenait parmi nos écrivains l'abbé Casgrain, la place très considérable qu'il s'était faite au milieu d'eux, les directions et les encouragements que dans ses relations sociales il distribuait autour de lui, il faudra bien reconnaître que c'est tout cela qui constitue l'influence principale que cet homme aura exercée sur le développement de nos lettres canadiennes<sup>70</sup>.

66. Réjean Robidoux, *op. cit.*, p. 415. Pour plus de détails, on lira aussi du même auteur: *Fonder une littérature nationale: notes d'histoire littéraire*, Ottawa, Éditions David, 1994.

67. Lucie Robert, «Edmond Lareau: codifier la littérature», Aurélien Boivin, Gilles Dorion, Kenneth Landry (dir.), *Questions d'histoire littéraire: mélanges offerts à Maurice Lemire*, Québec, Nuit blanche Éditeur, 1996, p. 94.

68. Camille Roy, *L'Abbé Henri-Raymond Casgrain, op. cit.*, p. 112.

69. *Ibid.*, p. 126.

70. *Ibid.*, p. 134.

Finalement, Roy associe critique et constitution d'une tradition littéraire autour de la figure paternelle : « Et l'abbé Casgrain, tout ému et conscient des devoirs d'une paternité si douce, ne laissa pas de considérer quelquefois la littérature canadienne comme sa fille. [...] Il regrettait sans doute de ne sentir plus à ses côtés les camarades disparus, ceux qui l'avaient aidé à lécher ou à morigéner le nourrisson; [...] de ceux-là surtout dont il a si pieusement enguirlandé les tombes<sup>71</sup>. »

Mais la généalogie ne s'arrête pas là. Casgrain est fils de Pierre Bouchy, le professeur de littérature française, intermédiaire entre la mère-patrie et la nation canadienne, « Apôtre du romantisme au Canada<sup>72</sup> », lorrain qui l'initia à la littérature moderne alors qu'il était étudiant au Collège de Sainte-Anne. Par Bouchy, Casgrain est le petit-fils donc, du côté de la branche maternelle (celle de la mère patrie, la France), de Chateaubriand et de Lamartine, ceux qu'il considéra, dans ses mémoires, comme ses « dieux littéraires<sup>73</sup> ». Hugo est le troisième roi mage, puisque, selon Séraphin Marion, les trois romantiques « ont tenu sur les fonts baptismaux le frêle enfant canadien de 1860<sup>74</sup> ». La généalogie se termine avec la descendance de Casgrain, l'*idée de* « littérature canadienne » qui est, selon Camille Roy, sa fille<sup>75</sup> et les productions qu'elle enfanta, tandis que Roy, premier critique littéraire institutionnel à temps plein, est son fils.

Selon Joseph Hanse, qui s'est intéressé à la naissance d'une littérature belge, une littérature nationale se reconnaît à : « [...] la consécration officielle du mouvement et de son nom, la conscience d'une solidarité effective, l'existence de tendances communes à un certain nombre d'écrivains, l'adhésion incontestable d'une partie d'entre eux à l'idée d'une littérature autochtone [...]<sup>76</sup> ». Le nom de Casgrain est incontestablement associé à ce qu'on ne cesse d'appeler, de 1860 à 1900, le « mouvement littéraire » canadien et que Camille Roy a voulu arrêter en l'appelant l'École patriotique de Québec. Le terme de « mouvement » est particulièrement éloquent. Il dénote bien l'activité fébrile de Casgrain souvent qualifiée d'« enthousiaste » : « Tout grand talent commence et finit par l'amour et l'enthousiasme<sup>77</sup>. » Or, ce terme fait surtout référence aux échanges de toute nature (littéraires, économiques, politiques, etc.), « créés » par le dynamisme de Casgrain, échanges qui ont provoqué une solidarité telle entre les écrivains, entre les institutions, dans les milieux interculturels, que

71. *Ibid.*, p. 138.

72. Séraphin Marion, *op. cit.*, p. 40-41.

73. Henri-Raymond Casgrain, *Souvenances canadiennes*, cité par Séraphin Marion, *ibid.*, p. 61.

74. *Ibid.*, p. 70.

75. Camille Roy, *L'Abbé Henri-Raymond Casgrain*, *op. cit.*, p. 138.

76. Joseph Hanse, *Naissance d'une littérature*, Bruxelles, Éditions Labor, 1992, p. 122.

77. Paul Bourget cité par C. Roy, *L'Abbé Henri-Raymond Casgrain*, *op. cit.*, p. 141. Roy termine sa biographie de Casgrain sur cette citation.

même un siècle plus tard il est possible, et ce, tant au Québec qu'en France, de retrouver les traces de la constitution d'un réseau de correspondance casgrainienne encore effectif. C'est ce que nous a démontré maintes fois le travail de terrain effectué sur les continents américain et européen depuis 1989 dans le cadre du Projet Casgrain, lors de la recherche des lettres envoyées par Casgrain à ses 850 correspondants.

### Statut idéologique du père d'une littérature nationale : trait d'union esthétique entre la mère patrie et la patrie (pays du père) naissante

Étonnamment, ni Hanse ni Jacques Beyrie, dans son récent ouvrage, *Qu'est-ce qu'une littérature nationale*<sup>78</sup> ?, ne se posent la question du statut et de la fonction de l'écrivain national. L'appellation d'« écrivain national » n'est pas même employée une fois chez Beyrie pour décrire l'auteur des pratiques littéraires castillanes. Des distinctions sont donc à faire, qui entraînent un début de réflexion.

Un écrivain national est celui qui excelle à réaliser des œuvres littéraires répondant à une identité nationale, dans un genre ou dans un autre, et qui est même reconnu à l'extérieur de sa nation, selon le principe que la spécificité n'est visible qu'au contact de la différence. Le père d'une littérature nationale, lui, n'a pas besoin de faire grande œuvre de *création* nationale, au sens strict. Il doit cependant, suivant l'exemple de Casgrain, en avoir fait suffisamment pour que, le reste de son vivant, il puisse être un père modèle, actif, nourricier, aidant les autres à créer, à produire des chefs-d'œuvre nationaux. Une fois mort, d'ailleurs, un père de littérature nationale vaut beaucoup moins qu'un écrivain national, un de ses fils. Point de monument. Car voilà son rôle : il forme une élite intellectuelle et fait connaître les écrivains nationaux. Il leur érige, lui, des monuments. Le père national est en somme le pourvoyeur des conditions symboliques et matérielles nécessaires à la réalisation d'un long processus d'institutionnalisation nationale. Ce processus d'institutionnalisation d'une littérature est indissociable de celui de sa nationalisation. D'où l'importance de situer le rôle de Casgrain comme père de la littérature nationale par rapport à la situation politique du Canada français au XIX<sup>e</sup> siècle.

La figure du père d'une littérature nationale, telle celle d'un Casgrain ou d'un Senghor, n'existe probablement que dans les nations colonisées en quête d'autonomie. Or, l'autonomie culturelle se construit en même temps que la recherche d'une autonomie économique et politique. L'État est en quelque sorte indivisible en ses parties constitutives, au sein desquelles se reconnaissent les individus dans les pratiques et représentations quotidiennes plus ou moins structurées, mais toujours suffisamment pour

78. Jacques Beyrie, *Qu'est-ce qu'une littérature nationale? Écriture, identité, pouvoir en Espagne*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1994, 239 p.

être comprises et être fonctionnelles socialement. Ainsi, du mariage obligé entre le pays colonisé et la mère patrie naîtrait celui qui serait chargé, par ses pairs, de mettre au monde, non pas une littérature nationale (entreprise collective), mais *l'idée de cette littérature*, d'une collectivité (les écrivains nationaux) nécessaire à sa concrétisation et possédant toutes sortes de moyens matériels (revues littéraires, éditeurs, droits d'auteur, etc.) et symboliques (critique littéraire, monuments, tradition littéraire).

Le père d'une littérature nationale est celui qui a le pouvoir, en donnant une fonction vraiment référentielle à une critique littéraire chargée de représentations littéraires et politiques, de rassembler des écrivains isolés au nom de la nation, d'isoler ceux qui ne répondent pas aux attentes nationales, d'encourager le sentiment d'appartenance à un imaginaire singulier, en même temps que de favoriser l'insertion des écrivains nationaux dans des réseaux d'échange inter-nationaux qui visent à atteindre, un jour, le « Panthéon littéraire », c'est-à-dire à s'inscrire dans la littérature universelle. L'inscription dans une tradition arrête en quelque sorte le « mouvement » littéraire qui, lui, renvoie plutôt à l'action quotidienne du créateur engagé avec un certaine urgence idéologique et éthique dans son milieu.

Le père d'une littérature nationale est bien celui qui gère des transitions esthétiques, non pas à l'échelle d'un groupe littéraire (par exemple, du romantisme au réalisme), mais de manière beaucoup plus convaincante, risquée et efficace à l'échelle de tout un réseau littéraire qui ne se définit pas encore comme une institution, c'est-à-dire à l'échelle de la patrie (étymologiquement *patria* = pays du père). Nous ne parlons plus, en effet, de nos jours, de « pères nationaux » pour désigner les animateurs, même les plus dynamiques et les plus enthousiastes, de l'institution littéraire *québécoise*.

Dans le quotidien, la gestion de cette transition se fait par l'appropriation de moyens et de modes de production qui, jusque-là, étaient dévolus à d'autres types de pratiques sociales ou économiques, telle la rémunération des activités littéraires. Cette appropriation se fait aussi au niveau des valeurs esthétiques : appropriation des modèles esthétiques étrangers (par exemple les romantismes anglais et français), mais appropriation assortie d'une ré-interprétation compréhensible dans un nouveau cadre socioculturel ayant sa propre identité. Cette identité ne peut encore être plus spécifiquement nommée que sous l'étiquette très générale de « littérature nationale ». L'étiquette anonyme une fois abandonnée indique une appropriation accomplie, institutionnalisée, nationalisée, et la littérature nationale devient alors plus spécifiquement et clairement soit littérature française, soit littérature québécoise.

Enfin, le père d'une littérature nationale a une conscience aiguë de l'aporie où mènent des paradoxes identitaires, situés entre le sentiment

d'infériorité culturelle et celui d'être investi d'une mission sociale à accomplir à l'échelle d'une nation, voire de toute une partie d'un continent qu'il peut croire menacée de valeurs dégradées. L'intellectuel est un fin observateur, un fin critique du monde ambiant. L'avenir de « sa » société dépend en symbiose, croit-il, du sien. Le discours sur la littérature nationale au Canada français au XIX<sup>e</sup> siècle exprime très bien ces paradoxes. Ces paradoxes, nombreux en période de transition, peuvent ainsi être résumés : la conscience d'avoir une littérature sans en avoir tout à fait une, d'être écrivain sans en être tout à fait un, de savoir ce qu'est la littérature sans pouvoir tout à fait définir la sienne. L'action décide du reste.